

Groupes	Années	Cours lundi	Cours samedi	Adhésion club	Licence	P. Bert	Passeport
Eveil lundi (1)	2013 à 2014	16h30 à 17h30	-	180 €	38 €	(60 €)	-
Eveil samedi (1)	2013 à 2014	-	9h00 à 10h00	180 €	38 €	-	-
Petits (1)	2011 à 2013	17h30 à 18h30	10h00 à 11h00	200 €	38 €	-	(8 €)
Moyens	2007 à 2010	18h30 à 19h45	11h00 à 12h00	200 €	38 €	-	(8 €)
Grands	2006 et plus	19h45 à 21h00	12h00 à 13h00	200 €	38 €	-	(8 €)

(1) Enfants de 2013 : En deuxième année de judo, les enfants peuvent basculer sur le groupe des petits avec 2 cours par semaine si notre professeur le valide ; Il pourra proposer un changement de cours en fonction du niveau et des capacités de l'enfant., et ce même en cours de saison

Récupération Paul BERT Nous pouvons prendre les enfants à P. Bert pour ceux qui sont dans le cours « éveil » du lundi - forfait annuel 60 € - non remboursable

Réductions fratries 40 euros de réduction pour le second enfant et 60 euros pour le troisième.

Passeport sportif Obligatoire à partir de 6 ans ; coût 8 euros ; valable 8 huit ans. Doit être fait si l'enfant est né en 2012 ou avant

Note 1 : L'effectif de chaque cours est limité à 25 enfants ; SSJ se réserve la possibilité de modifier la répartition des cours

Note 2 : pas de cours pendant les vacances scolaires (inclus le premier samedi des vacances)

Note 3 : si les cours tombent un jour férié, il est annulé (pas de récupération à priori des cours annulés)

Inscription - remplir le cadre jaune et les autorisations spéciales

NOM		Prénom (enfant)	
Date de naissance	.. / .. /	Groupe souhaité :	
Adresse		Adresse (suite)	
Code postal		Ville	
nom/prénom de la mère		nom/prénom du père	
Email mère		email père	
Tél. portable mère		Tél. portable père	
Passeport à faire (8€)	Oui / Non	Récup. P. BERT (60€)	Oui / Non

Autorisations spéciales

Je soussigné (nom et prénom du représentant légal)

- autorise le SSJ (enseignants/représentants) à prendre toutes les dispositions qui s'imposeraient en d'accident ou d'urgence pour la sécurité de mon enfant
- Autorise / n'autorise pas (*rayé la mention inutile*) mon enfant (prénom) à quitter le dojo seul après les cours de judo
- autorise mon enfant à quitter le dojo accompagné des personnes suivantes :
- Autorise / n'autorise pas (*rayé la mention inutile*) SSJ à prendre des photos/vidéos de mon enfant lors d'entraînement et de compétitions afin de les diffuser sur les médias utilisés par le club : site internet du club, page Facebook, journaux locaux
- J'autorise le SSJ a prendre la licence à la FFJDA avec assurance obligatoire

Date et Signature pour les 5 items ci-dessus

Pièces OBLIGATOIRES à fournir lors de l'inscription :

- La présente fiche d'inscription
 - 1 chèque du montant de l'adhésion au club, soit 180 € en éveil ou 200 € pour les autres groupe (ou 2 chèques de la moitié) à l'ordre de **SSJ**
 - 1 chèque de 38 euros pour la licence à l'ordre de **SSJ**
 - Le règlement intérieur du club signée par les parents (pour les mineurs)... et les enfants licenciés
 - un certificat médical indiquant la mention « non contre indication à la pratique d'activités physiques et sportives et du **judo en compétition** » (article L3622 du code de santé publique) ou l'attestation de remplissage du questionnaire médical (avec uniquement des réponses non) s'il s'agit d'un renouvellement
- Pour toute question : Grégory (professeur) : 06.25.35.91.25 ou Denis (président) : 06.78.08.40.29 ou email : saintsimonjudo31100@gmail.com

Cadre réservé SSJ - ne pas remplir

Chèques :	Date dépôt	Montant	Banque	N°	Nom sur chèque (si différent)
Chèque Licence FFJDA	Aout/septembre 2018				
Adhésion chèque 1 (100% ou 50%)	Septembre/octobre 2018				
Adhésion chèque 2 (50%)	février 2019				
Chèque passeport - 8 €	Aout/septembre 2018				
Chèque Paul Bert - 70 €	Aout/septembre 2018				

Groupes	Fratrie (1er, 2ème, 3ème...)	Certificat médical	Charte signée